

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
8 Février 2019**

**OBJET :** Actions d'encadrement socioprofessionnel au sein de structures d'insertion par l'activité économique et aide au démarrage : conventions liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association Tarascon espace emploi famille (TEEF).

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 8 Février 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'allouer un financement d'un montant total de 39 500,00 € à l'association Tarascon espace emploi famille (TEEF) pour ses 2 actions d'encadrement socioprofessionnel (tutorat) et une aide au démarrage,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions-types prévues à cet effet.

Cette dépense d'un montant total de 39 500,00 € sera imputée de la manière suivante :

- 31 500,00 € sur le chapitre 017 du budget départemental (tutorat),
- 8 000,00 € sur le chapitre 018 du budget départemental (aide au démarrage).

A l'unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**

